La semaine dernière, le leader de l'opposition (l'honorable M. Flynn) m'a posé une question au sujet de la distribution de formules tenant compte des dispositions du bill C-259, et voici ma réponse, telle qu'elle a été rédigée par le ministère du Revenu national:

La division de l'impôt du ministère du Revenu national s'est occupée de fournir aux employeurs des formules TD1 de 1972 qui sont nécessaires pour la mise en œuvre des tables de déduction d'impôt qui seront publiées et qui indiqueront les nouveaux taux et les nouvelles exemptions.

Le ministère a commencé la préparation de toutes les autres formules nécessaires mais l'exemplaire définitif ne sera pas approuvé tant que le bill C-259 n'aura pas force de loi. On les prépare d'avance afin de pouvoir les distribuer dès que possible après l'entrée en vigueur de la loi révisée.

Évidemment, le bill C-259 n'aura force de loi qu'après la sanction royale. Il est prévu que la sanction royale interviendra demain et que le Sénat sera fortement représenté à cette cérémonie.

Une voix: A quelle heure?

L'honorable M. Martin: J'espère que ce sera entre 4 et 5 heures, bien qu'elle puisse avoir lieu plus tôt.

LES AFFAIRES DU COMMONWEALTH

LES SANCTIONS CONTRE LA RHODÉSIE—RÉPONSE

L'honorable Paul Martin: Le 17 décembre, le sénateur O'Leary posait la question suivante:

Puisqu'il y a des sanctions de prévues, le leader du gouvernement sait-il quelle quantité de chrome a été importée par le Canada l'année dernière et d'où provenait ce métal?

Comme il s'agissait d'une question orale, j'y répondrai oralement.

Voici les chiffres provisoires pour 1970 des importations au Canada de minerai ou de concentré de chrome:

		Valeur can.
Des États-Unis	13,226 tonnes courtes	\$1,127,000
Des Philippines	7,616 tonnes courtes	514,000
De l'URSS	6,670 tonnes courtes	458,000
De la Turquie	1,671 tonnes courtes	120,000
De Chypre	1,064 tonnes courtes	88,000

Et voici qui fera plaisir au sénateur Connolly:

De l'Irlande	198 tonnes courtes	24,000
Total	30,445 tonnes courtes	\$2,331,000

L'honorable M. Benidickson: Cela se plaçait-il dans le contexte de la Rhodésie?.

L'honorable M. Martin: Oui. Ces chiffres, qui sont provisoires, représentent une baisse par rapport aux chiffres définitifs de 1969. Les chiffres de 1969 étaient 41,924 tonnes courtes, soit une valeur de 2,889,000 dollars canadiens. La grande différence entre les deux années provient d'une hausse significative des importations de la Turquie entre 1969 et 1970.

Le sénateur O'Leary voulait savoir si les importations de chrome de l'Union soviétique représentaient peut-être en partie des transbordements de chrome provenant de Rhodésie, et je répondrai, au nom du gouvernement, que nous n'avons aucune preuve à l'appui de cette supposition.

LA LOI SUR LA TAXE D'ACCISE ET LA LOI SUR LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

BILL MODIFICATEUR—3° LECTURE

L'honorable Richard J. Stanbury propose: Que le bill C-260, tendant à modifier la loi sur la taxe d'accise et la loi sur la sécurité de la vieillesse, soit lu pour la 3^e fois.

(La motion est adoptée, et le bill, lu pour la 3e fois, est adopté.)

LES TRAVAUX DU SÉNAT

L'honorable Léopold Langlois: Honorables sénateurs, voici les renseignements qui me parviennent de l'autre endroit. L'étude des bills qui devraient nous être renvoyés d'ici à l'ajournement de Noël a très peu progressé. Dans les circonstances, je proposerais que le Sénat s'ajourne à loisir jusque vers 5 heures cet après-midi.

Auparavant, je voudrais souligner qu'il importe que tous les sénateurs assistent à nos délibérations, aujourd'hui et demain, alors que nous devrions procéder à la sanction royale et terminer nos travaux actuels d'avant Noël.

Je propose que le Sénat s'ajourne à loisir jusqu'au son du timbre, vers 5 heures cet après-midi.

L'honorable M. Grosart: Avant que la motion soit proposée, pourrais-je demander au sénateur Langlois ou au leader du gouvernement d'indiquer le programme des travaux dont nous serions saisis dans certaines éventualités? Je songe à l'heure actuelle aux rumeurs qu'on entend dans les couloirs, c'est-à-dire qu'il est fort possible que l'un de ces bills, à savoir, le bill sur les offices de commercialisation des produits de ferme, ne soit pas adopté à l'autre endroit d'ici à demain soir. Il semble que l'autre endroit ait l'intention d'ajourner les débats, qu'il en ait disposé ou non, et de reprendre l'étude du bill peut-être lundi prochain. Ce pourrait être un long débat si les négociations qui se sont effectuées par les voies normales ne sont pas couronnées de succès. D'autre part, il pourrait être d'assez brève durée.

Voici donc ma question au sénateur Langlois ou au leader du gouvernement: Dans ce cas, quelles dispositions le Sénat prendrait-il en vue d'en terminer avec ce bill ou les autres?